



LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N° 85 – Septembre 2019 (03/10/2019)

© DG Trésor

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service Economique Régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE SEPTEMBRE 2019 (liens hypertextes)

- ❖ PLF 2020 : baisse des dépenses et des recettes publiques, fin de la règle du « 51-49 » et potentiel recours à l'endettement extérieur
- ❖ Fortes perturbations sur le marché du pétrole au mois de septembre
- ❖ La production céréalière à « un niveau historique »
- ❖ Le changement climatique va contraindre les pays dépendants des matières premières à revoir leur modèle économique (ONU)
- ❖ L'Algérie compte 180 405 entreprises, dont 9 321 créées en 2018 (ONS)
- ❖ Tenue à Alger d'une conférence sur la modernisation du secteur bancaire
- ❖ Brèves agricoles
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#).



ECONOMIE

PLF 2020 : baisse des dépenses et des recettes publiques, fin de la règle du « 51-49 » et potentiel recours à l'endettement extérieur

Le Premier ministre par intérim, M. Noureddine Bedoui, a présenté les principales orientations de l'avant-projet de loi de finances pour l'année 2020 à l'occasion du conseil des ministres du 9 septembre. Celui-ci a été examiné en Conseil du Gouvernement le 25 septembre.

Par rapport à la loi de finances 2019, la mouture du PLF 2020 prévoit une baisse des dépenses budgétaires de -9,2%, les dépenses d'équipement (investissement public, retraites, protection sociale, etc.) chutant de -20,1% alors que les dépenses de fonctionnement (principalement les salaires des fonctionnaires) reculeraient de -1,2%.

Parallèlement, les recettes enregistreraient un repli de -4,1%, principalement du fait de la baisse de la fiscalité pétrolière (-18,9%).

Par conséquent, le déficit budgétaire s'établirait à -7,2% du PIB (contre -9,5% prévu en 2019), tandis que le solde global du Trésor atteindrait -11,4% du PIB (-10,4% prévu en 2019).

Plusieurs dispositions ont en outre été annoncées :

- Suppression de la règle du « 51-49 » (imposant un actionnariat national résident dans le capital social des entreprises étrangères à hauteur de 51% minimum), à l'exclusion des secteurs dits « stratégiques » tels que les hydrocarbures
- « Possibilité » de recourir à l'endettement extérieur pour le financement de projets structurants
- Autorisation pour les résidents algériens d'importer des véhicules d'occasion de moins de trois ans (interdit jusqu'alors)
- Relèvement d'un point, de 1% à 2%, de la contribution de solidarité sur toutes les importations
- Proposition d'un impôt sur la fortune mobilière et immobilière
- Exonération de taxes et impôts pour les *start-up*
- Hausses des taxes sur les sacs en plastique, le tabac, les titres de transport internationaux, les véhicules et l'électroménager (taxe d'efficacité énergétique)

Prévisions budgétaires, M DZD

	2020	2019	Δ 19-20
Recettes	6240	6508	-4,1%
Fiscalité pétrolière	2200	2715	-18,9%
Fiscalité ordinaire	3030	3041	-0,4%
Autres recettes	1009	752	34,2%
Dépenses	7773	8557	-9,2%
Equipement	2880	3603	-20,1%
Fonctionnement	4893	4955	-1,2%
Solde budgétaire	-1533	-2049	-25%
Solde global	-2436	-2249	8%

Sources : LF 2019, PLF 2020 (annonces)

ENERGIE

Fortes perturbations sur le marché pétrolier mondial au mois de septembre

D'importantes variations du prix du pétrole ont eu lieu ce mois suite à l'attaque opérée contre des installations pétrolières en Arabie saoudite le 14 septembre.

Ciblant l'usine de traitement d'Abqaiq et le champ pétrolier de Khurais, les explosions ont provoqué un choc d'offre : interruption de la production de 5,7 M de barils de pétrole brut, soit 50% de la production quotidienne saoudienne et 5,5% de l'approvisionnement mondial. Cela constitue la plus forte perturbation de l'offre jamais enregistrée sur une journée.

Le 16 septembre, le prix du pétrole *Brent* a en conséquence progressé de 13% (de 60,2 USD à 67,8 USD/bbl) et jusqu'à près de 20% en séance.

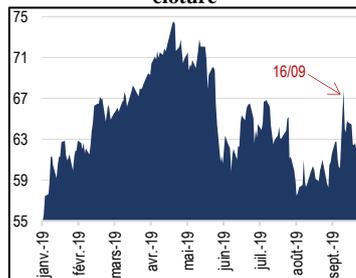
Si la compagnie nationale Aramco a dans un premier temps annoncé avoir besoin de « plusieurs mois » pour rétablir ses volumes normaux, elle a rapidement réagi afin de restaurer l'essentiel de la production perdue.

Dès le lendemain (17 septembre), le prix du baril de *Brent* a chuté de 6% et atteint 64,0 USD. Il s'établit à 60,7 USD le 30 septembre, soit 0,5 USD de plus que la veille de l'attaque.

Jusqu'à cet événement, les prix du pétrole suivaient plutôt une tendance baissière (cf. graphique). Afin de les faire remonter, les pays de l'OPEP avaient réaffirmé lors d'une réunion le 12 septembre leur intention de respecter leurs engagements en termes de quotas de production (réduction de 1,2 M de barils/jour), l'Arabie saoudite annonçant même qu'elle baisserait sa production plus que ne prévoit l'accord. Le taux de conformité à cet accord était au mois de juillet 2019 de 159% (soit une production nettement inférieure à ce qui est autorisé).

Pour rappel, l'Algérie est le neuvième producteur de pétrole de l'OPEP (1,04 M bbl/jour en 2018). D'après le FMI, le pays a besoin d'un baril de pétrole à 83 USD pour équilibrer sa balance courante et de 116 USD pour équilibrer sa balance budgétaire en 2019.

Prix du baril de pétrole *Brent*, USD, clôture



AGRICULTURE

La production céréalière à « un niveau historique »

Le ministre de l'Agriculture, M. Cherif Omari, a annoncé le 9 septembre que ses services prévoient une production céréalière 2018-2019 à « un niveau historique, jamais enregistré depuis l'indépendance ».

La production algérienne devrait dépasser celle de la saison dernière, estimée à 27 M de quintaux, et permettre au pays d'être autosuffisant en blé dur (utilisé notamment pour la production de semoule) et en orge. Sans surprise, les importations algériennes de céréales ont fortement reculé au premier semestre 2019 (-20% environ).

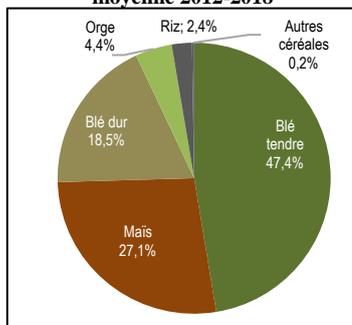
L'essentiel de la panification concerne néanmoins le blé tendre (utilisé notamment pour la farine), la facture d'importation ayant atteint environ 1,5 Mds USD en 2018.

Si la France se positionne comme premier fournisseur de l'Algérie pour ce type de céréale (80% de part de marché), elle fait face à la montée en puissance des exportations argentines. Un lot d'essai de blé tendre russe a également été envoyé en Algérie en mars 2019 afin de vérifier si celui-ci était conforme à la réglementation en vigueur.

L'ensemble de la filière céréales – filière stratégique pour la sécurité alimentaire du pays et fortement subventionnée – connaît en outre une réorganisation importante ces derniers mois :

- 16 juin : Création d'un comité de régulation, de contrôle et d'évaluation de la céréaliculture avec pour objectif d'effectuer un audit global de la filière
- 11 juillet : Fermeture de 45 minoteries (transformation du blé tendre en farine) suivie d'un plan d'action afin d'éviter toute perturbation dans l'approvisionnement du marché
- 16 septembre : Changement à la tête de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) avec la nomination d'Abderrahmane Bouchahda comme nouveau directeur général

Importations algériennes de céréales, moyenne 2012-2018



Source : UN COMTRADE

CLIMAT

Le changement climatique va contraindre les pays dépendants des matières premières à revoir leur modèle économique (ONU)

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié l'édition 2019 de son rapport sur les matières premières. Selon ce rapport, le changement climatique constitue un double défi pour les économies dépendantes de ces dernières.

D'abord, ces économies sont confrontées aux conséquences « physiques » du changement climatique : conditions météorologiques extrêmes, sécheresses, hausse des températures, montée du niveau de la mer. Outre l'impact sur les populations et les cultures agricoles, ces phénomènes accroissent la vulnérabilité des infrastructures d'exploitation des matières premières (extraction, transport, etc.).

Ces économies sont également et surtout vulnérables car contraintes de réorienter leur modèle de développement sous la pression des politiques climatiques des pays importateurs.

Une majorité de pays a fait le choix de la *décarbonisation*, ce qui passe par une diminution du recours aux énergies fossiles.

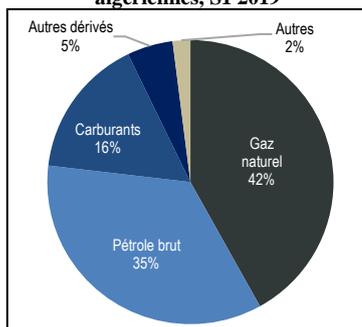
Pour la CNUCED, la seule solution viable est la diversification des exportations. Seuls les pays exportateurs de métaux nécessaires au développement des énergies renouvelables (cobalt, lithium, terres rares, etc.) peuvent – à court terme – tirer profit de cette situation.

Les autres – et en particulier les exportateurs d'énergies fossiles – seront soumis à des difficultés croissantes. D'après l'Agence internationale de l'énergie, 1/3 tiers du pétrole mondial, 50% du gaz naturel et 80% du charbon doit en effet rester sous terre pour limiter le réchauffement global à +2°C.

Dans ce contexte, l'Algérie a présenté le 21 septembre son Plan national climat 2020-2030 lors du Sommet action climat 2019 qui s'est tenu à New York. Ce dernier contient un ensemble de 155 mesures (renforcement des capacités institutionnelles et humaines, mise en place de moyens de financement spécifiques, création d'un système d'information géographique pour la gestion des sécheresses agricoles, élaboration de cartes incendies, plantations d'arbres etc.). Il a été qualifié de « bond qualitatif en matière de renforcement de la diplomatie climatique et de la place de l'Algérie au sein du système international en vigueur dans ce domaine » par le Premier ministre par intérim, M. Noureddine Bedoui.

[Télécharger le rapport](#)

Répartition sectorielle des exportations algériennes, S1 2019



Source : Douanes algériennes

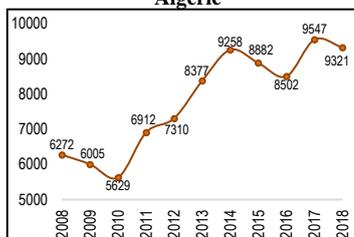


ECONOMIE

L'Algérie compte 180 405 entreprises, dont 9 321 créées en 2018

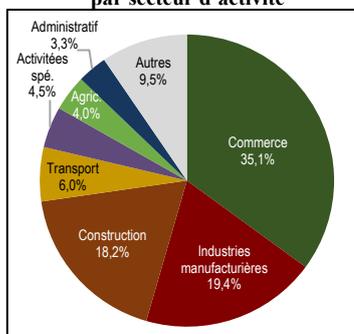
[Télécharger le rapport](#)

Création de nouvelles entreprises en Algérie



Source : ONS

Répartition des entreprises algériennes par secteur d'activité



Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié une étude sur la situation des entreprises en Algérie. En 2018, 9 321 nouvelles entreprises ont vu le jour et 4 035 ont été radiées, portant le nombre de création nette à 5 286.

En 2017, le nombre de création nette avait été de 4 988 (9 547 créations et 4 559 radiations).

Au 31 décembre 2018, on dénombre un total de 180 405 personnes morales établies en Algérie, parmi lesquelles :

- 176 131 entreprises privées
- 3 584 entreprises publiques
- 611 entreprises étrangères dont 592 privées et 19 publiques*
- 79 sociétés mixtes

Ces entreprises sont avant tout présentes dans les secteurs du commerce (35,1% du total), des industries manufacturières (19,4%) et de la construction (18,3%).

En termes de répartition géographique, les wilayas du Nord du pays accueillent l'essentiel des entreprises. Neuf wilayas (sur les quarante-huit existantes) en concentrent les deux tiers :

- Alger : 61 027 entreprises, 33,8% du total
- Oran : 13 517 entreprises, 7,5% du total
- Sétif : 8 468 entreprises, 4,7% du total
- Constantine : 7 668 entreprises, 4,3% du total
- Tizi Ouzou : 7 153 entreprises, 4,0% du total
- Blida : 6 264 entreprises, 3,5% du total
- Bejaia : 6 000 entreprises, 3,3% du total
- Boumerdes : 5 278 entreprises, 2,9% du total
- Annaba : 3 946 entreprises, 2,2% du total

*Un rapport de l'ANDI (Agence nationale de développement des investissements) publié en juillet 2019 estimait pour sa part que le nombre d'entreprises étrangères installées en Algérie en 2018 s'élevait à 11 537 (sur un total de 194 205), les sociétés françaises (18,4% du total) devant les sociétés syriennes (11,0%), turques (10,3%) et chinoises (8,9%).

EVENEMENT / RENCONTRES

Tenue à Alger d'une conférence sur la modernisation du secteur bancaire

Dans un contexte de refonte du modèle économique algérien (possibilité de recours à l'endettement extérieur notamment), le *think tank* CARE (Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise) a organisé le 25 septembre à Alger une conférence intitulée « Développement et modernisation du secteur bancaire Algérien : pour une croissance économique dynamique et pérenne ».

Un état des lieux du secteur bancaire algérien a dans un premier temps été effectué.

Composé de vingt acteurs (quatorze banques privées et six publiques), le secteur bancaire algérien se distingue par sa faible densité (1 agence/25 000 habitants en Algérie, 1/6 000 en Tunisie), la prédominance des banques publiques (part de marché de 80%) et le rôle déterminant de la circulation fiduciaire (pièces et billets de banque) dans l'économie lié à l'importance du secteur informel (5 000 Mds DZD, 24% du PIB). A également été souligné le faible taux de crédits accordés aux ménages, et en particulier la faiblesse du crédit hypothécaire (2% du PIB algérien, contre 10% en moyenne en Afrique).

Les panelistes ont ensuite dressé une liste de propositions de modernisation du secteur.

Parmi celles-ci, on notera : i) la définition d'une stratégie de développement afin de donner de la visibilité aux acteurs économiques et permettre une internationalisation des banques, ii) une évolution de la gouvernance des banques publiques et la clarification de leur rôle dans l'économie (nb : le gouvernement a annoncé un projet de réforme de la gouvernance des banques publiques fin septembre), iii) un renforcement de la supervision du secteur et du cadre macro-prudentiel et iv) le soutien à l'innovation et le renforcement de l'offre de produits : digitalisation, développement de la carte bancaire, finance islamique, microfinance, *factoring*, etc.



**BREVES AGRICOLES****Lancement du programme national de reboisement**

Le Programme national multisectoriel de reboisement a été lancé le 1^{er} octobre. Amené à planter 43 M d'arbustes sur le territoire algérien, cette action est placée sous le slogan « un arbre pour chaque citoyen » et s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA). Dans un premier temps, 25 M d'arbustes seront plantés. La plantation des 17 M restants est prévue d'ici la fin de la campagne, au mois de mars 2020. D'après le Ministre de l'Agriculture, M. Cherif Omari, ce programme permettra notamment de relancer le plan de « Barrage vert » lancé dans les années 1970 avec pour objectif de stopper l'avancée du désert vers le Nord algérien.

A l'occasion d'un atelier regroupant l'ensemble des acteurs de ce plan, M. Omari a rappelé la nécessité de mettre à contribution le monde scientifique dans le choix des espèces de plans et des espaces à reboiser, tout en prenant en compte les conséquences du réchauffement climatique. La « recherche scientifique utile » doit en outre être permise à ce projet d'impacter positivement les populations rurales sur le plan socio-économique.

Source : Maghreb émergent

Réorganisation du transport dans les filières lait et blé

Dans le cadre de la réorganisation des filières lait et blé, deux conventions ont été signées à Alger, entre le Groupe algérien de transport maritime (Gatma) d'une part, et l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) d'autre part, afin de promouvoir l'utilisation des navires de la flotte maritime nationale lors de l'importation de blé et de lait.

L'objectif est notamment de limiter le recours aux armateurs étrangers (assurant majoritairement ces prestations) et ainsi de réduire les dépenses en devise liées à l'importation de ces deux biens. Le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Mustapha Kouraba, a notamment fait savoir que « dix navires seront mobilisés dans un premier temps pour l'importation de blé et de la poudre de lait ».

A noter que l'Algérie produit annuellement 3,5 Mds de litres de lait, pour une demande estimée à environ 4,5 Mds de litres, soit un déficit de 1 Mds de litres comblé par les importations.

Dans le cadre du renouvellement périodique de la *short-list* des partenaires de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), cinq fournisseurs polonais, trois néerlandais, un français et un allemand ont été sélectionnés au mois de juin 2019. Les fournisseurs seront amenés à apporter la matière première pour la production du lait et de ses dérivés à l'ONIL.

Source : El Moudjahid

21^{èmes} Rencontres franco-algérienne des céréales

L'association France Export Céréales a organisé le 1^{er} octobre, les 21^{èmes} rencontres annuelles franco-algériennes des céréales au Sofitel d'Alger. L'objectif de ce colloque était de présenter l'offre française tout en analysant les tendances et perspectives des marchés céréaliers internationaux. Côté algérien, l'année a notamment été marquée par une récolte record en blé dur. Côté français, la récolte de blé tendre a été particulièrement bonne en qualité, et proche des volumes historiques de l'année 2015.

Le colloque a été inauguré par MM. Xavier Driencourt, Ambassadeur de France en Algérie, et Philippe Heusele, Président de France Export Céréales.

Une centaine de participants, dont des cadres de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et des Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), des représentants de sociétés françaises (Granit Négoce, Cam Négoce, Axereal, Clextrel) et des meuniers algériens étaient présents.

M. Benoit Eleard (Arvalis) a exposé les principales caractéristiques de l'offre française en 2019 (blé tendre, blé dur, orge et maïs) avant que M. Jean-Philippe Everling (Syndicat national du commerce extérieur des céréales) ne présente les perspectives sur les marchés mondiaux. Enfin, M. Philippe Hauchard (Control Union) a discuté des différents organismes certificateurs et des diverses certifications existantes dans l'industrie agroalimentaire (normes ISO, Agriculture Bio, GlobalGap, SAI platform, etc.).

Agenda :

- **Sommet de l'Élevage** : Le Salon européen des professionnels de l'élevage aura lieu du 2 au 4 octobre 2019 à Clermont-Ferrand
- **SIPSA-FILAHA** : La 19^{ème} édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroéquipement aura lieu du 7 au 10 octobre 2019 au palais des expositions-SAFEX à Alger
- **SIPA** : Le salon international de la pêche et de l'aquaculture aura lieu du 6 au 9 novembre 2019 à Oran

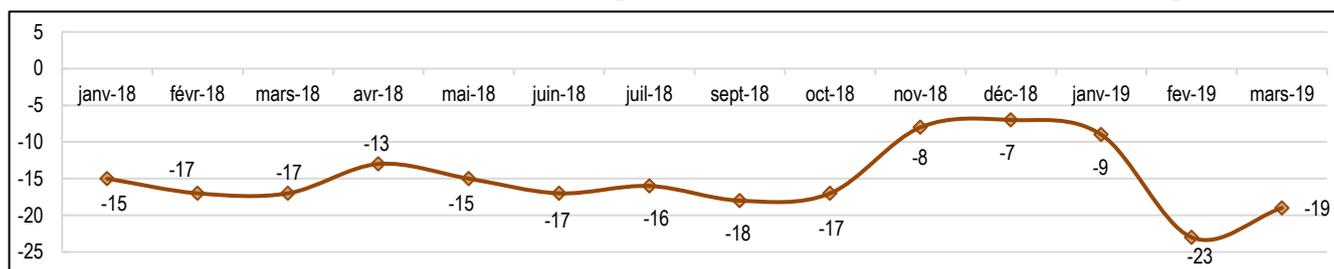

**INDICATEURS SOCIO-
ECONOMIQUES**
Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2019, ONS)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 238 USD
PIB/habitant en PPA USD (2018, FMI)	13 725 USD
IDH (2017, PNUD)	0,754 (85 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2019, BM)	157 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (septembre 2018, ONS)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en août 2019, ONS)	2,5 %
Taux de change moyen EUR/DZD (septembre 2019)	132,0
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle août 2019, OPEP)	58,2 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2018, ONS)	79,9 Mds USD

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017	2018*	2019**
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	180	184
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,1	2,3
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	134	131	135	140	147,5
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,2	4,0	3,1
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	4,3	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,9	54,0	50,9	48,9	43,2
	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,4	37,4	37,8	39,8	30,1
Comptes publics	Solde budgétaire (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,6	-5,2	-6,6
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,8	-28,0	-26,4	-26,9	-19,8
	Dettes publiques (en % du PIB)	8,8	20,4	27,5	36,9	46,9
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
Comptes externes	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,1	-14,4	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-22,1	-16,9	-15,9
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs bruts (en Mds USD)	142,6	112,9	97,3	82,6	64,1
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	7277	7910	8880	10102	10867
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14974	16664	17491

Sources : FMI, BA *estimations **prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises


Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

 Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Alix Vigato, Nabila Tata
Revu par : Denis Le Fers